

La déclaration de la deuxième guerre mondiale sonne le glas pour une oeuvre qui aura marqué la vie de Monnaie pendant une vingtaine d'années.

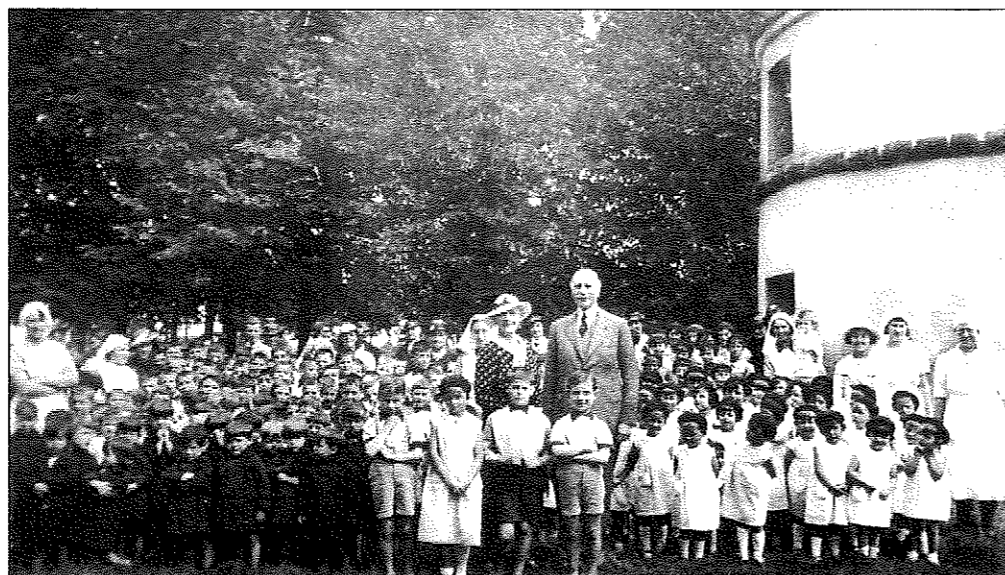
Fondation de l'oeuvre : Une initiative généreuse de Madame de la Panouse

Etre fille-mère, au début du siècle, était une situation désespérée. Montrée du doigt par la société, rejetée par sa famille, la pauvre fille se retrouvait la plupart du temps "à la rue" avec un enfant sur les bras qu'elle n'avait pas les moyens d'élever et qu'elle devait bien souvent abandonner dans les jours qui suivaient la naissance. N'oublions pas que l'Etat-Providence, tant sollicité de nos jours, n'apparaît qu'après 1945...

Heureusement, la charité, les oeuvres humanitaires n'ont pas attendu la deuxième moitié du XX^{ème} siècle pour pallier les déficiences de la protection sociale en France. Depuis longtemps des établissements religieux, mais aussi de généreux particuliers (tant dans l'aristocratie que dans la bourgeoisie) ont tenté de soulager la détresse et protéger l'enfance en créant des institutions d'accueil. La Vicomtesse Sabine de la Panouse, propriétaire du domaine du MORTIER à MONNAIE, fut de ceux-là. Bien que femme de militaire (1) et résidant pour cette raison le plus souvent à l'étranger, Sabine de la Panouse, née de Wendel n'a jamais oublié ses devoirs et attaches tourangelles. C'est aux environs de 1920 que cette femme "d'une admirable générosité" selon Camille Chautemps, député-maire de Tours, décide de créer un établissement "qui lui fait le plus grand honneur" : l'oeuvre maternelle de Bourdigal. Son but : accueillir des enfants abandonnés mais aussi des filles-mères indigentes

et leurs nouveaux-nés en les hospitalisant à la campagne, dans son propre domaine de MONNAIE "où ils vivront au grand air et recevront les soins appropriés". Cette oeuvre est en fait le prolongement d'une institution qui existait déjà à Tours : la Maison Maternelle. L'établissement recueilli, à la sortie de la maternité de la ville, les filles-mères et leurs nourrissons ainsi que nouveaux-nés abandonnés. Ils sont logés dans deux pavillons : Bosseboeuf et de la Panouse. Le séjour dure de trois à six mois selon l'état de santé des enfants bien souvent malingres et presque toujours d'un poids inférieur à la normale, avec des tares héréditaires. Séjour salutaire puisqu'il a permis, depuis sa mise en place, de faire baisser considérablement le taux de mortalité des enfants du 1^{er} âge à Tours, qui, d'après un rapport du Conseil général, est assez effroyable. Mais ce n'est qu'une étape transitoire en attendant le placement de ces enfants chez des nourrices à la campagne et la Maison Maternelle, faute de place, ne peut garder ceux qui ont plus de 6 mois. C'est justement pour les recueillir que M^{me} de la Panouse a décidé de créer la pouponnière

de Monnaie. Dès Février 1924 l'établissement devient une société sous le nom de "abri maternel de Bourdigal". L'association a son siège à Monnaie, au manoir de Bourdigal qui fait partie du vaste domaine du Mortier. Reconnue plus tard d'utilité publique et à but non lucratif, l'oeuvre est dirigée par un conseil d'administration constitué de nombreux notables. La présidente est bien entendu Madame la Vicomtesse Louise Consuelo Sabine de la Panouse. Elle se voit en outre dotée de deux présidents d'honneur : M. Paul Cambon, Ambassadeur et M. Camille Chautemps, député-maire de Tours. Viennent ensuite trois vice-présidents : la Baronne Amélie de Pitteurs, domiciliée à Epinay-sur-Orge, M. Théret, vice-président de la Commission administrative de l'Hospice Général de Tours et le Docteur Pigot, inspecteur départemental de l'Assistance Publique. Le secrétaire-trésorier est M. Auger, directeur de l'Hôpital Civil de Tours. Parmi les autres membres du conseil, on remarque : M^{me} Duthoo du château des Belles-Ruries à Monnaie, M^{me} Guy de Wendel, M^{me} Françoise de la Panouse et plusieurs médecins.



LA POUPONNIÈRE DE BOURDIGAL

Les enfants :

L'abri maternel devient vite une institution importante à Monnaie. De 30 enfants en 1924, le nombre passe à 125 en 1928. Par la suite il y en aurait eu près de 300, plus une quarantaine de mères. Certaines demandes d'admission ont même dû être refusées faute de place.

Tous les pensionnaires ne sont pas envoyés par l'hôpital. M. Martin de la Panouse, fils de la Vicomtesse, nous confiait récemment avec émotion que sa mère allait parfois elle-même chercher les nouveaux-nés en perdition : "Avant que l'Assistance Publique n'ait le temps d'intervenir, des paysans laissaient mourir à la naissance certains enfants. Maman, alertée par un médecin de ses amis... se précipitait avec sa voiture et ramenait le bébé à Bourdigal"

Il semble aussi qu'à partir de 1934 l'abri ait accueilli des enfants nés en France mais d'origine étrangère ; cette année là, 21 enfants étrangers d'origine polonaise ou tchécoslovaque âgés de quelques mois à 13 ans sont recensés à l'Abri Maternel.

Le personnel :

L'ensemble nécessite un personnel d'encadrement à la hauteur ; au total 20 à 25 employés travaillent à Bourdigal au service des enfants : plusieurs infirmières, des domestiques (hommes et femmes) et une douzaine de nurses, bien souvent de jeunes étrangères qui ne parlent pas toujours le français : allemandes, suédoises mais surtout des anglaises et des danoises, recrutement qui s'explique par le fait que le Vicomte a été attaché militaire dans ces pays. Elles

ont comme prénoms : Monica, Elizabeth, Margaret... pour les anglaises ou Anna, Margrethe, Magda... pour les danoises. La plupart sont étudiantes et font des séjours assez courts. Elles sont dirigées par une infirmière diplômée de l'université de Strasbourg, Madame Jeanne Bouchaveau dont le mari sera maire de Monnaie dans les années 1970.

A ces employées s'ajoutent les filles-mères hébergées au pair ; la plupart ne payent pas leur pension mais sont occupées à différentes tâches.

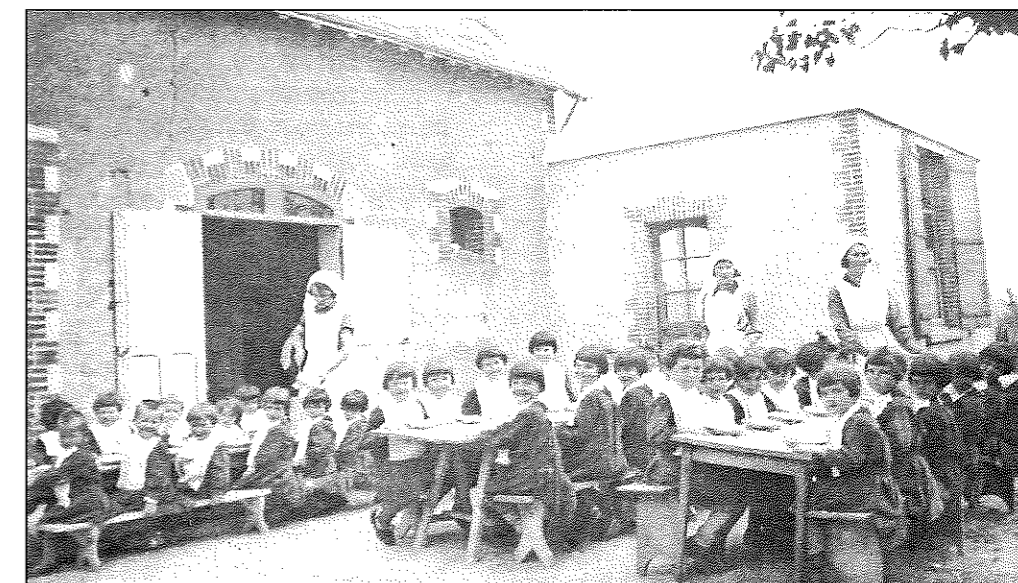
Les locaux :

Pour abriter tout ce "petit monde", la Vicomtesse a dû réquisitionner une partie importante de son domaine, comme nous le rappelle Martin de la Panouse :

- d'abord le manoir de Bourdigal, autrefois occupé par des religieuses qui y assuraient un enseignement libre mais dont l'établissement était fermé depuis le début du siècle. La Vicomtesse y fait effectuer des travaux. En 1924, Bourdigal est doté d'un confort très moderne pour l'époque : sanitaires à tous

les étages, chauffage central, salle de change... L'oeuvre occupe aussi l'aile droite, aujourd'hui détruite. Cependant, avec l'accroissement du nombre des pensionnaires, les locaux s'avèrent bientôt trop exigus. Il faut annexer les bâtiments de la Véronnerie près de la pièce d'eau du Mortier, ancienne maison inoccupée du régisseur, où sont accueillis les garçons alors que les filles logent dans plusieurs pavillons installés à la Blondellerie sur la route de Langennerie ; petites maisons aux ouvertures joliment agrémentées de briques roses : le Pavillon Françoise (aujourd'hui maison Fradin), Geneviève (aujourd'hui maison Bouvier), Annika et Mathilde (aujourd'hui maison Musset). Ce dernier aurait été spécialement construit par un ami des de la Panouse qui l'aurait fait baptiser du nom de sa femme décédée.

Par la suite, il faudra encore étendre les locaux. La générosité de M. Roger Cambon permettra à l'oeuvre d'acheter en 1934 la maison du dessinateur Jules Baric, alors propriété de son neveu Jules Alphonse Baric receveur des finances en retraite.



Pavillon Françoise



Pavillon Baric

Elle est acquise par l'association pour la somme de 60.000 F réglés par la Vicomtesse.

En créant l'Abri Maternel, M^{me} de la Panouse a voulu, comme elle le précise elle-même "aider à la repopulation de la France et sauver des vies d'enfants si utiles à l'avenir et à la prospérité de notre pays". Préoccupation toute patriotique semble-t-il dans une France il est vrai vieillissante et qui, de surcroît, vient de subir la plus grande saignée de son histoire. En fait la Vicomtesse est surtout animée d'un idéal humanitaire et va consacrer une partie importante de sa fortune à assurer les besoins matériels considérables de son oeuvre, mais aussi l'éducation des enfants.

La vie quotidienne :

A Bourdigal, le premier souci est d'abord d'élever les enfants de santé déficiente au grand air, au contact de la nature, afin d'en faire des êtres sains et épanouis. Nombreuses sont les photos qui montrent les bambins déjeunant dehors ou participant à des jeux dans le parc du château, toujours sous la surveillance de

jeunes nurses voilées de blanc. "On avait des jeux de croquet" dit M. Paul Giraud qui a passé toute son enfance à l'Abri Maternel. Même les berceaux des petits sont sortis l'été sous les frondaisons du Pavillon Baric. Tous sont habillés de la même façon, mais avec cependant une grande variété selon les saisons et les circonstances : petite robe claire à col blanc l'été pour les filles, capote sombre l'hiver pour les garçons.

Des fêtes sont organisées avec jeux, scénettes et c'est la joie lorsqu'on reçoit des hôtes ou lorsqu'on rend visite aux gens du château. Quand elle séjourne au Mortier, Mme de la Panouse aime s'entourer des enfants et en prend volontiers sur ses genoux. Elle les connaît tous par leur nom et les appelle familièrement "mes petits toutous". De leur côté, les enfants adorent venir frotter leur petite frimousse sur son manteau de fourrure. L'instruction fait aussi partie des préoccupations majeures de l'association : Bourdigal a une école pour les petits avec plusieurs salles de classe et un préau, une institutrice qui, en 1933, est Mme Marie Maudet. Les plus

grands sont envoyés à l'école communale.

L'éducation religieuse tient bien sûr une place importante dans la vie quotidienne. La prière est dite matin et soir, et à chaque repas. Les enfants vont à la messe tous les dimanches, au début à la chapelle du château, puis, après sa construction, à celle de Bourdigal. Un ancien pensionnaire, M. Maurice Martin, se souvenait encore il y a quelques années de son enfance passée à Bourdigal "à 5 ans je savais lire, chanter des cantiques, suivre la messe en chantant et en latin. Je savais mon catéchisme par coeur".

Madame de la Panouse souhaite aussi s'occuper de l'avenir de ces enfants et leur donner une orientation professionnelle. Hélas! elle n'en aura pas le temps. Avant qu'ils ne soient parvenus à l'âge d'être placés la guerre est arrivée...

Une charge financière écrasante :

La gestion de l'ensemble nécessite, comme on peut se l'imaginer, des sommes d'argent considérables. D'où proviennent les ressources de l'association ? d'après les statuts, les recettes sont constituées par les revenus de ses biens, les cotisations de ses membres, les subventions de l'Etat et collectivités territoriales et du produit des libéralités. En fait, la plus grosse partie provient des largesses de Mme de la Panouse ; en 1928, il est attesté qu'elle consacre à l'oeuvre une somme annuelle de 250.000 F, ce qui constitue pour elle une charge écrasante. Martin de la Panouse nous confie : "L'oeuvre a toujours été un grand souci pour maman. Comment joindre les deux bouts? Elle me

disait qu'elle mettait ses dettes par ordre chronologique, par ordre d'importance, par ordre d'urgence, par ordre du mauvais ou bon caractère des créanciers... mais que le total était le même... aussi elle était avide des quelques petites subventions de l'Etat qu'elle pouvait obtenir". Effectivement le département participe aux dépenses pour seulement 25000 F à la même époque. L'Association réclame et obtient du Conseil Général une subvention de 10000 F qui sera portée à 20000 F en 1930.

La fin de l'abri maternel :

C'est la débâcle de mai-juin 1940, suivie de l'occupation allemande qui met définitivement fin à l'oeuvre sociale de Bourdigal. La famille de la Panouse retenue à Londres ne parvient pas à acheminer l'argent en Touraine et l'oeuvre est liquidée par des amis sur place. Les enfants doivent quitter Bourdigal. Ils sont recueillis par l'Assistance Publique. Les bâtiments comme d'ailleurs le château du Mortier et le pavillon Baric sont réquisitionnés par les Allemands.

Quant à la bienfaitrice, elle ne survivra pas à l'oeuvre : malade, elle décède en 1941.

L'Association disparaît de fait mais ne sera officiellement dissoute que bien plus tard, en 1956, avec l'accord du dernier membre survivant de l'ancien Conseil d'administration.

Claude DELAGE
Jacqueline VERGER

1) Le Vicomte est général de brigade

Sources

- Archives de la Mairie de Monnaie : Série 5Q - Boite 1
- Archives départementales d'Indre-et-Loire : Série 2K665 - Journal Officiel Février 1924
- Série 4M - 292, 304, 305, 435, 439, 441, 444, 447, 457, 454, 457, 487, 488, 489
- Série N : Délibérations du Conseil Général Années 1926, 1928, 1929, 1930, 1931, 1937
- Série 10M - 131, 132.
- Série 3X 95
- Correspondance avec M. Martin de la Panouse 1992, 1994.
- La Nouvelle République du Centre Ouest : article paru le 26-02-1991
- Lettres de M. Maurice Martin 1989, 1990.
- Témoignages de Mme Raymonde FILLEAU et de M. Paul GIRAUD.

Remerciements

Nous remercions Madame Ritter qui nous a donné un certain nombre de photos. Nos remerciements vont également à Mme Raymonde Filleau qui a travaillé à l'Abri maternel, et à M. Paul Giraud qui y a passé toute son enfance. Leur témoignage nous a été très précieux. Un grand merci également à M. Jean Debain qui nous a fait connaître M. Giraud.

On se levait à 7h30 - 8h. Aussitôt, on se mettait à genoux au pied du lit et on disait la prière du matin. Quand on allait à table, avant de déjeuner, on était tous rangés derrière sa place et on disait la prière avant de manger : "Bénissez-nous Seigneur, bénissez ce repas, cette table accueillante et procurez du pain à ceux qui n'en ont pas". C'était ça le recit le matin, le midi et le soir. Et on priait après manger. Dans la journée, on allait à l'école. Le soir, on rentrait apprendre nos leçons... Quand on arrivait au dortoir, on se mettait à genoux et prière du soir. C'était tous les jours comme ça.

Quand c'était l'heure d'aller à la messe, on allait à la messe, mais seulement le dimanche et le jeudi. Le catéchisme, c'était le jeudi après-midi. S'il y avait une corvée, moi j'avais le N° 10 (parce qu'on avait chacun un numéro), on entendait : "N° 10, il y a des papiers à ramasser dans la cour". Alors, j'y allais.

Quand c'était fini, on était tranquilles, on allait se promener. L'été, c'était pieds nus. Sous le pied, c'était de la corne. Une fois la semaine, on allait se promener. On avait aussi des jeux de croquet.

Ce qui nous intéressait le plus, c'était quand il y avait les chasses à courre avec les chiens, les chevaux. On entendait la corne de chasse, on écoutait ça, on était contents.

On avait une tenue pour sortir. On était tous habillés pareil. Comme chaussures, l'hiver, on avait des galoches et une paire de chaussures propres pour sortir.